

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 janvier 2009

RECHERCHES SUR LA PERSONNE - (n° 1377)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 31

présenté par
M. Jardé

ARTICLE PREMIER

Après la première occurrence du mot :

« requis »,

supprimer la fin de l'alinéa 54.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel. Suppression d'une référence erronée.